

un poëme anglais, sublime, il est vrai, mais tellement austère dans son ensemble, que plus d'un Français n'a jamais eu le courage de le lire jusqu'au bout, même en français.

## IV

Si la carrière que nous venons de raconter mérite les rigueurs et le dédain d'une époque aussi vertueuse que la nôtre, si cet homme, qui, à part un engagement court et noblement rompu avec le Consulat, n'a jamais servi qu'un seul gouvernement, et qui n'a pas voulu survivre politiquement au seul pouvoir qu'il ait servi ; si cet homme, qui n'a jamais hésité à garantir la dignité et la loyauté de chacune de ses paroles par un sacrifice de position ou de fortune ; si cet homme, enfin, dans l'esprit duquel cent mille francs de rente et des honneurs n'ont jamais contre-balancé un instant les jouissances de la pauvreté et du délaissement, accompagnées de ce qu'il appelait à tort ou à raison l'honneur ; si cet homme-là n'est qu'un *charlatan*, que sont donc tous ces citoyens austères qui depuis quatre-vingts ans trouvent des biais ingénieux pour rester ou rentrer au pouvoir sous les gouvernements les plus différents ; à qui les déclarations et les protestations les plus contraires ne coûtent pas plus que la formule du *très-humble et très-obéissant serviteur* ; qui ont passé leur vie à répudier le vaincu, à acclamer le vainqueur, et qui ont dû à cette heureuse flexibilité de caractère de pouvoir, jusqu'au bout de leur carrière, s'imposer par dévouement pour leur pays le poids des honneurs et le désagrément des richesses ?

Ce qui est certain, c'est qu'avant la mort de Chateaubriand personne n'eût osé contester à sa vie politique le mérite d'une consistance morale suffisante pour imposer l'estime aux adversaires même les plus irréprochables. Les hommes de toutes les opinions, sans en excepter ceux qui servaient ou acceptaient un gouvernement que l'illustre vieillard poursuivait de sa haine, n'auraient pas prononcé son nom en public sans se croire obligés de rendre hommage à la dignité de sa vie, et de signaler, à travers ses variations de détail ses exagérations ou ses erreurs d'homme de parti et d'homme passionné, l'invincible persistance de son attachement à la cause de la liberté. C'était le temps où un publiciste éminent, M. Duvergier de Hauranne, disait de lui, en parlant précisément de l'époque la plus discutable de sa vie : " Il y avait alors dans le parti royaliste un homme de génie, que les passions de son temps et de son parti ont pu égarer quelquefois, mais qui, au milieu de ses erreurs même, a toujours compris la nécessité et la grandeur des institutions libérales "

On eût probablement fort étonné M. Sainte-Beuve, si on lui avait prédit en 1834 qu'il rétracterait un jour, comme un acte de pure politesse imposé par une *influence aimable*, le passage qui suit, où il résumait la carrière publique de Chateaubriand en ces termes :

" Politiquement le rôle de M. de Chateaubriand est à peu près unanimement apprécié aujourd'hui. Sauf quelques mots, quelques écarts dus à la tourmente des temps et aux engagements de parti, on le voit constamment viser à une conciliation entre la liberté moderne et la légitimité royale. La liberté de la parole et de la presse est, en quelque sorte, l'axe fixe autour duquel sa noble course politique a erré. Et puis, d'époque en époque, on rencontre, dans la vie publique de M. de Chateaubriand, de ses actes d'honneur désintéressés et de généreuse indignation qui font du bien au cœur parmi tant d'égo-

ismes prudents et d'habiles indifférences. Cette faculté électrique qui, lors de l'assassinat du duc d'Enghien, le porta instantanément à briser avec le gouvernement coupable, ne l'a pas abandonné encore ; elle est chez lui restée irrésistible et entière comme son génie. Cette faculté d'indignation honnête, ce sens d'énergie palpitante et involontaire que rien n'atténue, et qui se fait jour, après des intervalles, à travers le fatras des diverses positions, est une marque distinctive de certaines âmes valeureuses, et constitue une forte portion de leur moralité."

Qu'il y eût quelque indulgence dans ce jugement où l'auteur atténuait, en les indiquant cependant, les *écarts* qu'on peut reprocher à l'homme d'Etat de la Restauration, cela est incontestable ; mais le point de vue où se plaçait alors M. Sainte-Beuve était-il complètement faux, comme semble le croire aujourd'hui le célèbre critique, quand il affirme que l'unité politique de Chateaubriand n'est qu'une vraie *marquetterie* ? Parce que la liberté de la parole et de la presse, qui paraissait, en 1834, à M. Sainte-Beuve, un *axe fixe*, ne lui paraît plus aujourd'hui qu'un redoutable instrument d'agitation et de destruction, ce changement du critique peut-il ôter à Chateaubriand le mérite de la *fixité*, au moins sur ce point ? L'exposé que nous venons de tracer suffit déjà, ce nous semble, pour répondre à cette question. Nous examinerons tout à l'heure si l'ouvrage posthume de M. de Chateaubriand est de nature à lui ôter le bénéfice de tous les actes de sa vie. Constatons seulement dès à présent qu'en modifiant ces anciens jugements sur l'ensemble de cette carrière illustre, M. Sainte-Beuve a été entraîné à remettre plus ou moins en question même le mérite de certains faits particuliers qui lui inspiraient autrefois la sympathie la plus ardente et la plus légitime.

On vient de voir avec quelle justesse élocutive de pensée et d'expression l'éminent critique caractérisait autrefois l'attitude de M. de Chateaubriand en 1804. Il est évident que cette fumeuse démission se présente aujourd'hui à son esprit sous un aspect assez différent, car il nous dit :

" Etait-ce le royaliste qui avait donné sa démission lors de la mort du duc d'Enghien ? " — Si M. Sainte-Beuve ajoutait : Non, c'était l'homme d'Etat, l'homme doué de cette faculté électrique de généreuse indignation dont je parlais en 1834 : — nous ne le chicanerions pas pour si peu ; mais il ajoute : — Non, c'était le poète, l'homme de premier mouvement, l'homme enivré des premiers dégoûts et des lenteurs inévitables de la carrière ; le jeune homme encore enivré de la poésie des déserts qui la voulait aller ressaisir sous d'autres cieux, et qui n'avait pas tié de lui toutes les œuvres grandioses auxquelles il demandait la gloire. Ces dégoûts, ces désirs vagues, ces espérances romanesques, se confondirent au moment de sa démission dans un sentiment d'indignation généreuse et firent un éclat qui lui imposait désormais un rôle."

Quoique dans ce nouveau jugement M. Sainte-Beuve ait conservé quelques mots de l'ancien, il n'est pas besoin d'une bien grande sagacité pour discerner la différence qui sépare les deux interprétations. Dans la première, la démission de 1804 est le produit spontané direct et naturel de cette faculté électrique d'indignation honnête qui, comme le disait si bien M. Sainte-Beuve en 1834, distingue certaines âmes valeureuses et constitue une forte portion de leur moralité. Dans la seconde, le motif apparent de cette démission n'en est plus que le prétexte. Les motifs réels se confondent, il est vrai, en un moment dans un sentiment d'indignation généreuse,